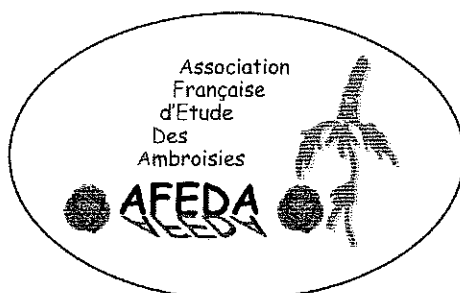


AMBROISIE 2007 :

L'ambroisie en Amérique du Nord, en Europe, en France
19^{ème} colloque pluridisciplinaire de l'AFEDA
Association Française d'Etude Des Ambroisies

Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, Inscription en Préfecture du Rhône N° 17509-JO du 28/02/1983

Site internet <http://assoc.wanadoo.fr/afeda>



26^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Grand Parc de Miribel Jonage

salle de séminaire-accueil du Grand Parc, le 30 Novembre
Chemin de la Bletta 69120 Vaulx-en-Velin France
Tél 33(0)4 78 80 23 92
Fax 33(0)4 72 04 07 95
www.grand-parc.fr

30 Novembre-1^{er} Décembre 2007

ORGANISATIONS SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Chantal DÉCHAMP, Henriette MÉON

Avec la participation du Conseil d'administration de l'AFEDA

PROGRAMME

SPONSORS :

AFEDA

SEGAPAL

Société d'Economie mixte pour la gestion et l'animation du Grand Parc Miribel Jonage

Conseil Général du Rhône

Expérience de pâturage sur 63 ha dans le lit de la Drôme avec un berger pour lutter contre la floraison de l'ambroisie dans une zone naturelle

Jean-Michel FATON¹

Depuis 2004, la Communauté de Commune du Val de Drôme a testé à petite échelle le pâturage estival des ovins dans le lit naturel du Roubion et de la Drôme avec la participation de deux éleveurs locaux. Dans la réserve naturelle nationale des Ramières, ces expériences ont été réalisées avant la floraison de l'ambroisie, entre le 15 juillet et le 15 août, les animaux étaient maintenus dans des parcs électriques provisoires construits dans le lit de la rivière. Elles ont montré que cette plante est très appétante pour les animaux et que leur santé n'est pas affectée par un régime alimentaire dominé par l'ambroisie. Parallèlement, nous avons réalisé d'autres expérimentations de lutte comme l'arrachage manuel ou le brûlage qui se sont révélées inefficaces. Rappelons enfin que la réglementation de la réserve interdit formellement l'emploi de moyens chimiques.

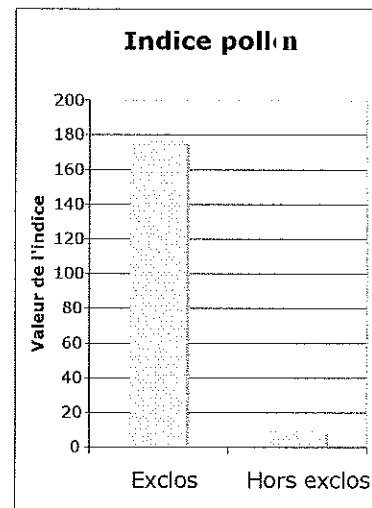
En 2007, nous avons souhaité étendre l'expérience sur une surface plus importante. L'objectif est de limiter la production de pollen d'ambroisie de manière significative au niveau des communes de Chabریان et d'Eurre. Plusieurs partenaires ont été associés à cette opération : un éleveur, Monsieur Bernard Mandaroux, qui a fait paître 190 brebis pendant 4 semaines et demie et qui a embauché un berger pour guider le troupeau ; la chambre d'agriculture de la Drôme qui a été chargée de réaliser une évaluation zootechnique et économique ; la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale de la Drôme pour évaluer l'incidence de la présence des animaux sur la qualité de l'eau de baignade de la rivière ; la mairie d'Eurre qui a mis à notre disposition des parcelles en herbe d'environ 10 ha pour parquer les animaux en dehors du lit de la rivière. Le budget de l'opération a été de 12500 Euros, financé par la Direction Régionale de l'Environnement et la Communauté de Communes du Val de Drôme. Il a permis de rétribuer l'éleveur et son berger, l'expertise de la chambre d'agriculture et les analyses du Laboratoire Départemental d'Analyses.

Parallèlement, un suivi des habitats naturels et une cartographie de la répartition de la plante dans la plaine alluviale de la Drôme a été mise en place depuis 2002 (voir communication suivante). Les 190 brebis sont arrivées sur le site le 16 juillet et elles ont été maintenues jusqu'au 15 août 2007. Le berger les a fait pâturer dans le lit de la Drôme quotidiennement environ 3 heures le matin et 3 heures le soir. A partir de la fin juillet, le niveau de la rivière a été suffisamment bas pour accéder à l'ensemble des bancs de galets envahis par l'ambroisie. Des parcs de repos pour les animaux ont été installés sur des terrains situés en dehors du lit de la Drôme. Ces parcs avaient pour objet de limiter les apports de déjections et de diversifier le régime alimentaire des moutons.

Les résultats de l'expérimentation 2007 sont les suivants :

un « exclos » témoin, non pâturé par les moutons, a permis d'évaluer précisément l'efficacité du pâturage sur la production de pollen.

Figure 1 : Mesure de l'efficacité du pâturage sur la production de pollen dans les Ramières en 2007.



¹ Conservateur de la réserve naturelle, Gare des Ramières, Communauté de communes du Val de Drôme, route de la Gare F26400 ALLEX (FRANCE), <http://ramieres.val.drome.reserves-naturelles.org>, ramieres@espaces-naturels.fr

Il y a 18 fois moins de production de pollen dans la zone pâturée par les moutons à la fin du mois d'août 2007 ; Indice pollen = taille des inflorescences X nombre de ramifications

L'efficacité mesurée en 2007 a été de 94 %, c'est-à-dire que la production de pollen dans la zone soumise au pâturage a été de seulement 6% par rapport à la zone protégée par le grillage de l'exclos.

Les brebis n'ont pas eu d'incidence sur la bonne qualité de l'eau. Après un mois de pâturage, l'état des jeunes brebis a été meilleur que celui des animaux les plus âgées. L'augmentation moyenne observée passe de l'indice 2,47 à 2,63 en un mois, ce qui est encourageant. La chambre d'agriculture, qui a réalisé cette expertise, estime qu'il faudra attendre les mises bas de l'automne pour avoir une vision globale sur l'état du troupeau.

Vu ce succès, cette expérimentation devrait être reconduite en 2008, car nous estimons qu'il est nécessaire d'avoir le recul de plusieurs années pour évaluer pleinement l'efficacité, l'impact et le coût d'une telle opération.

Cartographie de l'ambrosie dans la plaine de la Drôme, évolution 2002-2007 avec la participation des éco-volontaires de l'association « A pas de loup ».

Jean-Michel Faton¹

Lorsque la Communauté de Communes du Val de Drôme a été saisie de la problématique de la prolifération de l'ambrosie dans la réserve naturelle nationale des Ramières*, il est apparu nécessaire de mettre en place un protocole de suivi de la plante dans la réserve naturelle et son environnement composé de terres agricoles labourées. Deux outils ont été activés en 2002 :

- le suivi par transect annuel de la flore et des habitats pionniers du lit de la Drôme dans une zone témoin de la réserve de 15 hectares,
- le suivi cartographique de la plante sur une zone de 2182 hectares comprenant la partie amont de la réserve et la plaine agricole environnante.

Le suivi des habitats pionniers permet de suivre l'évolution annuelle des milieux favorables à l'ambrosie dans le lit de la Drôme. La Cartographie offre une vision plus générale de la répartition de la plante. Le protocole prévoit qu'elle est réalisée tous les 5 ans, soit 2002 et 2007 pour l'instant.

Résultats

L'abondance de l'ambrosie reste inférieure dans les champs cultivés (cf. tableau 1) à celle observée dans le lit de la rivière (3 fois supérieure).

Tableau 1 : le recouvrement moyen de l'ambrosie dans la zone de grande culture et dans la zone des Ramières en juillet 2007. (La valeur : 0 = présence nulle, 1 = rare, 2 = occasionnel, 3 = fréquent, 4 = abondant, 5 = dominant.)

Agricole	0,508
Réserve	1,583

Les zones très touchées sont les zones naturelles alluviales, et localement les bordures de champs cultivés. Au niveau des champs cultivés, la répartition est moins uniforme qu'en 2002 et généralement très localisée.

Dans le lit de la Drôme, les habitats annuels sont les plus touchés, notamment les bancs de galets très jeunes, remaniés par les crues les plus récentes. Il apparaît que, cette année, les bancs de galets de la rivière au niveau des communes d'Eurre et Chabrillan en aval du pont TGV (partie est) sont les plus concernés par « la pollution par l'ambrosie » contrairement à l'étude réalisée en 2002 qui révélait une forte présence du côté de la gare des Ramières (partie ouest). De leur côté, les transects dans les habitats pionniers montrent que l'ambrosie a été peu abondante en 2007 du fait de l'absence de crue importante depuis décembre 2003. Cette année, l'ambrosie a été fortement concurrencée par la présence d'espèces bisannuelles (comme le mélilot blanc) ou vivaces (comme la carotte sauvage).

*Zone protégée de 400 hectares créée par décret ministériel en 1987 et gérée par la communauté de commune depuis 1999.

¹ Conservateur de la réserve naturelle, Gare des Ramières, Communauté de communes du Val de Drôme, route de la Gare F26400 ALLEX (FRANCE), <http://ramieres.val.drome.reserves-naturelles.org>, ramieres@espaces-naturels.fr.

• En 2007, il y avait 10 fois moins d'ambroisie qu'en 2004

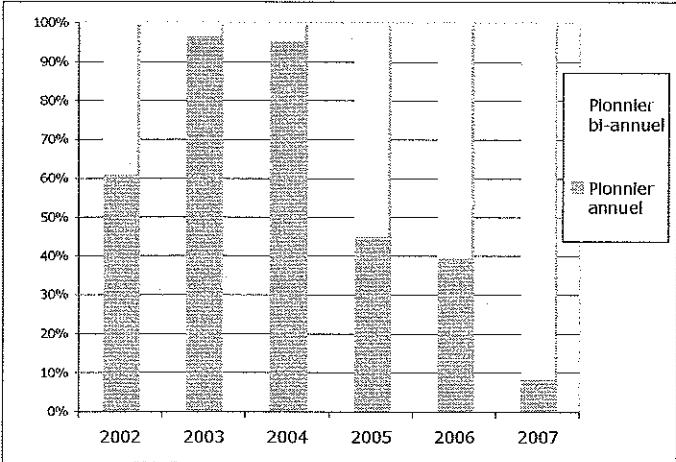
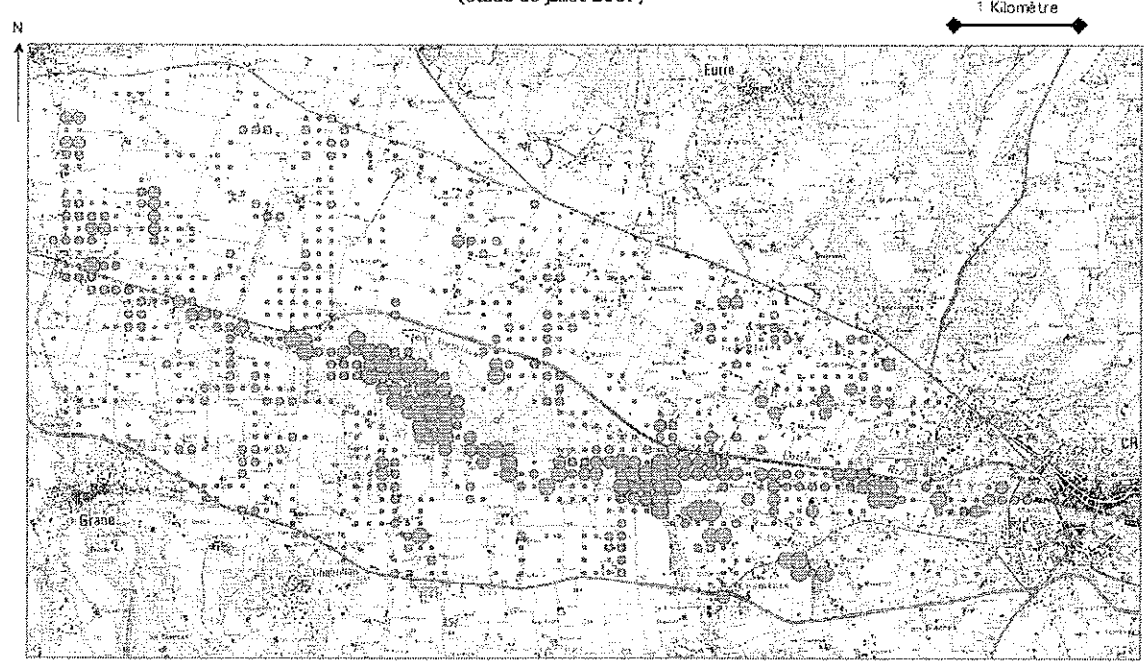


Figure 2 : Suivi annuel de la végétation des bancs de galets de la rivière Drôme : les habitats « annuels » sont très favorables à l'ambroisie ; sur les « bisannuels », l'ambroisie est moins développée car elle subit la concurrence des autres plantes sauvages.

Carte de répartition de l'Ambroisie dans l'environnement de la réserve naturelle des Ramières (étude de juillet 2007)



©J.M. Faton, Communauté de Communes du Val de Drôme et association "A pas de loup".

Figure 3 : Résultats cartographiques de 2007 sur une zone de 2200 ha dans la réserve naturelle des Ramières et son environnement agricole. La zone la plus touchée par l'ambroisie est le lit de la rivière Drôme.